

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 22,

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annances 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du 1. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 27 Septembre 1887

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 15 de ce mois, a accordé à M. Edward Smith, banquier, le privilège exclusif d'exploiter dans la Principauté un établissement qui prendra le nom de *Banque Smith*.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire est arrivé le 18 de ce mois au Château de Marchais.

La rentrée des classes aux écoles communales des filles et des garçons aura lieu le lundi 3 octobre prochain.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée à la cathédrale, le lendemain 4, à 9 heures du matin.

A partir du 1^{er} octobre, les bureaux de la Recette des Douanes, sis rue Florestine, n° 15, seront transférés rue Antoinette, n° 2, au rez-de-chaussée.

Dimanche dernier, les fidèles de Monte Carlo ont entendu, pendant la grand'messe, à l'église Saint-Charles, une jeune personne d'un talent remarquable, M^{lle} de L., douée d'une belle étendue de voix, qui a chanté avec M. Viala, ténor, l'*O Salutaris* et l'*Ave Maria* de M. d'Hack. Ces deux artistes étaient accompagnés sur l'orgue par M. l'abbé Mont-Piton.

CATHÉDRALE DE MONACO

Pieux Exercices en l'honneur de N. D. du Rosaire

Dimanche 2 Octobre 1887

10 heures du matin. — Grand'Messe.

3 heures de l'après-midi. — Ouverture solennelle du mois du Saint-Rosaire. Vêpres, récitation du Chapelet en l'honneur de la T. S. Vierge et Salut solennel du T. S. Sacrement.

Tous les jours de la semaine, à 6 heures du soir, récitation du Chapelet et Salut.

Les dimanches, à 3 heures de l'après-midi, Vêpres, Chapelet, chant des Litanies de la sainte Vierge et Bénédiction du T. S. Sacrement.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Golfe Juan. — On écrit du Golfe Juan :

« Mercredi, à 6 heures du matin, les deux mille marins qui se trouvent à bord des cuirassés en rade ont débarqué à Juan-les-Pins, avec leur artillerie de campagne et les ambulances. Les chaloupes à vapeur

ont déposé sur le rivage les troupes d'embarquement en quelques minutes.

« Ces troupes, formées en colonnes, se sont aussitôt rendues à Antibes, où elles arrivaient à 7 heures 1/2.

« A 8 heures, le vice-amiral Peyron, entouré d'un brillant état-major, est arrivé et a passé immédiatement la revue des troupes, pendant que la musique de la flotte jouait l'hymne national.

« Le défilé a eu lieu ensuite et a été très brillant. Le vice-amiral Peyron s'est montré très satisfait.

« Une foule énorme était venue de Cannes, d'Antibes, de Nice et de toutes les localités voisines, pour assister à ce spectacle militaire qui se voit très rarement. On a applaudi vigoureusement les marins. »

Nice. — Le général Ferron, ministre de la guerre en France, est arrivé hier au soir à Nice. Le ministre vient, disent les journaux, inspecter les travaux de défense des Alpes.

La Turbie. — On nous prie d'annoncer que les fêtes patronales de la Turbie, à l'occasion de la Saint-Michel, auront lieu jeudi 29 septembre, dimanche 2, lundi 3 et mardi 4 octobre; bals, jeux divers, courses à pied, en sac, courses aux ânes, tir au mouton, feu d'artifice, illuminations. S'adresser pour concourir, ou tout autre renseignement, à M. Joseph Barral, président du Comité des fêtes.

Roquebrune. — Une recette des postes de 4^e classe est établie dans la commune de Roquebrune.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les scandales se multiplient, à Paris, d'une façon qui effrayerait toute autre ville que celle qui se hâte de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer à l'exemple de Figaro. C'est un agent de la sûreté qui fait confectionner deux porte-cartes avec un lambeau de la peau de Pranzini, recueilli lors de l'autopsie du cadavre de ce criminel à l'amphithéâtre de l'école de médecine, et les offre à ses supérieurs, — lesquels acceptent le cadeau sans penser à mal. — C'est un nommé Crouzet, directeur de l'*Estafette*, trésorier de l'association des journalistes républicains depuis sept ans, qui a dilapidé les fonds confiés à sa garde; fonds s'élevant à près de deux cent mille francs. C'est un docteur Castelnau, collaborateur de l'*Intransigeant* sous le nom de *Lux*, et orateur attitré des meetings révolutionnaires, qui est arrêté sous la prévention d'une substitution de cadavre pour toucher la prime d'une assurance sur la vie. C'est... on n'en finirait pas à enregistrer tous ces incidents lamentables qui ne démontrent que trop où va une société qui veut saper l'idée de Dieu et de la morale religieuse parmi ses membres. La démoralisation monte à flots pressés et finira, si l'on n'y prend garde, par tout submerger. On a les anti-religieux, les anti-patriotes, les anti-propriétaires : la révolte trouve partout quelque terrain où planter son étendard. C'est le gâchis à

l'état latent, en attendant qu'il règne au grand jour. Tout cela est triste et mérite d'appeler l'attention sérieuse des honnêtes gens et des bons citoyens.

Parmi les folies du jour, — une folie douce celle-là, — il faut noter l'inauguration du temple de la Nouvelle Jérusalem, rue Thorins, une église vouée au culte du swedenborgisme. L'installation du nouveau culte est fort modeste, et les organisateurs ont fait preuve de prudence en ne se lançant pas dans de grands frais en faveur de la religion qu'ils cherchent à édifier. Tous ces cultes fantaisistes, en effet, vivent peu, et l'exemple des diverses églises pour rire qui se sont succédé à Paris est fait pour rendre circonspects les fondateurs et les commanditaires de religions inédites.

Un membre de l'Institut, aimable et spirituel entre tous, me rappelait, à ce propos, des souvenirs bien curieux sur les divers cultes d'occasion dont Paris a été le théâtre, et notamment sur l'église du fameux abbé Chatel.

Cette église était installée sur le boulevard, dans le local occupé précédemment par la ménagerie du dompteur Martin. Un jour, fuyant une averse, Flore, une célébrité du Vaudeville d'alors, pénètre dans le temple tandis qu'on prêchait, et quelle n'est pas sa surprise de reconnaître dans l'orateur un de ses anciens camarades du théâtre, Auguste Saint-Estève.

L'office fini, elle l'aborde dans la sacristie :

— Vous ne vous attendiez pas à me voir là, dit l'acteur.

— Ma foi non ! Je vous croyais en Amérique ; vous avez donc quitté le genre du vaudeville ?

— Oui, ma bonne Flore, une maladie de langueur m'a fait perdre la voix.

— Je m'en suis aperçue tout à l'heure. Vous chantiez mieux que cela dans le *Pauvre Diable* et dans *Avenir et mystère*. Vous rappelez-vous *Avenir et mystère* ?

— Je ne nie pas mon ancien état. Notre église est très tolérante, et nous n'excommunions pas les comédiens.

— Qui est-ce qui vous a fait prêtre ?

— L'abbé Châtel, évêque primat par élection du peuple et du clergé.

— Mais de quel peuple et de quel clergé ? interrogea l'actrice.

Du sien, répondit Saint-Estève, et du peuple du faubourg Saint-Martin et de Clichy-la-Garenne.

— Mais, Saint-Estève, vous étiez marié ?

— Il est vrai, mais l'Eglise nouvelle permet le mariage à ses prêtres comme l'Eglise primitive.

M. Loyson, vous le voyez, n'a rien inventé. Quoi qu'il en soit, Saint-Estève engagea fort son ancienne camarade à devenir sa paroissienne ; mais, quelque temps après, des créanciers firent vendre son église par autorité de justice. C'est assez généralement le sort de toutes ces églises *in partibus*. L'huissier se charge d'y dire : *l'ite missa est*.

Une brillante soirée chez la duchesse de Fitz-James douairière, née de Marmier, a marqué la signature du contrat de mariage de M^{lle} de Charette avec M. François Gérard d'Haumencelles. Parmi

tous les cadeaux reçus par la fiancée, on remarque une branche de lauriers en diamants qui lui a été offerte par les anciens zouaves pontificaux. En lui remettant ce précieux cadeau, le colonel des zouaves, le comte d'Albouse, a dit à la gracieuse fiancée : « Au front de votre père, nous avons pris une petite branche de laurier et nous en avons fait un bijou pour que vous le conserviez au nom du régiment. » Les témoins de M^{lle} de Charette sont : le duc de Chartres et le duc de Fitz-James ; ceux de M. d'Hau-mencelles, les comtes de Moidrey et de Puymaigre, ses oncles.

Se décidant enfin à suivre un exemple depuis longtemps donné par Londres, les gares de chemin de fer de Paris viennent d'installer des boîtes destinées à recevoir les journaux que les voyageurs veulent bien laisser pour les malades des hôpitaux. Chaque directeur possède les clefs des boîtes placées dans les gares se trouvant à proximité de l'hôpital qu'il administre. Ainsi, l'hôpital Lariboisière a le droit de prendre tous les journaux abandonnés à la gare du Nord ; Beaujon prend ceux de la gare Saint-Lazare ; Saint-Antoine, les journaux de Vincennes, etc., etc. Les dimanches et jours de fête, la récolte est surtout abondante. L'hiver sera la morte saison, mais bien des particuliers, pour y parer, feront porter aux boîtes des gares les journaux qu'ils ont lus à domicile, et grâce à cette attention, les pauvres malades ne chômeront pas de leur distraction favorite. Il est à espérer que l'exemple de Paris sera suivi dans les autres villes, et que les hôpitaux auront leur moisson de journaux — sur toutes les lignes !...
BACHAUMONT.

CAUSERIE

Le Musc

De nouvelles observations viennent d'être recueillies sur les mœurs du chevrotin, auquel les coquettes empruntent ce parfum capiteux, connu sous le nom de *musc*, et le Comité consultatif d'hygiène publique à Paris vient d'être saisi des nouvelles découvertes dont il a été l'objet.

Le musc est la base de la parfumerie puisqu'il en fournit les neuf dixièmes.

Dans son livre sur les *Parfums*, Plesse a écrit ceci :

« C'est une mode aujourd'hui de dire qu'on n'aime pas le musc. Malgré cela, ma grande expérience me permet de dire que le goût du public pour cette odeur est aussi grand que peuvent le désirer les parfumeurs. Les parfums quelconques qui en contiennent sont toujours ceux que le public préfère, tant que le marchand a soin d'assurer à l'acheteur qu'il n'y en a pas. »

Il disait vrai. Additionnez le musc d'une odeur quelconque et donnez-lui un nom nouveau, moderne, asiatique, il redevient à la mode, tous les mouchoirs se tendent pour recevoir ces précieuses gouttelettes.

Le musc est un produit qui vaut de 1,400 à 1,600 fr. le kilogramme. Encore est-il adultéré, car rien n'est plus facile que de le frelater. Les Chinois, qui en exportent par an 2,000 kilogrammes, soit pour trois millions de francs, ne se gênent pas pour glisser dans la marchandise de la peau râpée de l'animal et surtout de son sang, qu'ils ont fait bouillir, dessécher ensuite et pulvériser. Et après les Chinois, les intermédiaires nombreux. On estime à un dixième seulement la proportion du musc véritable contenu dans les arrivages en Europe.

Pour posséder du musc naturel, il faudrait imiter le célèbre Daubenton, qui élevait un porte-musc à Trianon.

On sait que le musc est une sécrétion particulière qui s'amasse dans une poche abdominale chez le chevrotin comme chez la civette. Oû les marsupiaux, — sarigues, kangourous, etc. — placent leurs petits en cas d'alerte, le chevrotin place son musc. Le mâle seul en est pourvu, et c'est au printemps que la poche s'emplit ; alors, — et c'est ici que se manifestent les nouvelles observations zoologiques, — l'animal

éprouve une démangeaison si vive qu'il se frotte le ventre contre terre, après avoir choisi le voisinage d'une fourmière.

Les fourmis, attirées par l'odeur d'une proie, accourent, se concentrent aux abords de l'orifice de la poche, pénètrent dans celle-ci en nombre et procurent à l'animal, par leurs mille picotements, le soulagement cherché. Le porte-musc se lève, enferme dans la poche quelques-uns des insectes, et reprend sa chasse aux feuilles de genévrier et aux reptiles.

D'autres fois, lorsque la démangeaison est moins intense, il dépose sa sécrétion qu'il recouvre de terre, comme procéderait un chat, et revient les autres jours à la même place. C'est ordinairement là aussi que l'homme lui tend le piège ; car, c'est par le piège qu'on atteint le porte-musc plus que par le fusil, attendu qu'on s'expose à perdre cet élégant habitant des montagnes qui, blessé, va mourir en un lieu inaccessible, ou roule au fond d'un précipice non moins inaccessible.

L'intérêt qu'attache au *moschus moschiferus* le comité d'hygiène publique, porte sur les allégations thérapeutiques formulées par un médecin de Venchow, le docteur Macgowan, qui vante les principes salutaires du musc dans les névralgies et les affections rhumatismales ; allégations qu'il sera nécessaire de vérifier par des expériences nouvelles.

Le musc a une action vigoureuse sur l'économie animale, on le sait, mais son emploi n'est pas, croyons-nous, fort répandu encore. On se souvient que l'empereur Nicolas de Russie prenait, dans ses derniers moments, des potions de musc comme calmant.

En France, sous Louis XIII, on se le rappelle également, la mode aristocratique était aux boissons faites aux fruits parfumés. Dans la variété considérable qui s'en consommait, le musc y était fort employé.

Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la science médicale essaie de nouveau les propriétés du musc.

Malheureusement, on se heurtera contre trois obstacles : d'abord, contre la difficulté de se procurer du musc naturel, contre son prix élevé, ensuite et enfin, on aura à vaincre la répulsion d'un malade à ingurgiter une tisane fortement odorante qu'il n'avait jusqu'ici utilisée que pour son mouchoir.

Mais la science a vaincu bien d'autres obstacles.

FAITS DIVERS

Une nouvelle comète a été découverte le 24 août par M. Brooks, à Phelps (Etats-Unis). Cet astre se trouvait alors dans la constellation de l'Ecrevisse. MM. Trépied, Rambaud et Sy ont observé cette comète, à l'observatoire d'Alger, les 29 et 31 août. Le noyau était assez brillant, et son éclat comparable à celui d'une étoile de dixième grandeur, d'une étendue d'environ 2 minutes de degré, à peu près la quinzième partie du diamètre apparent du soleil. La nébulosité ne se montrait pas symétrique par rapport au noyau ; celui-ci passait un peu après le centre de la nébulosité, et se trouvait un peu plus austral que ce centre.

A l'observatoire de Besançon, M. Gruey a suivi cet astre les 29 et 30 août et le 1^{er} septembre, avec un grossissement de 50 fois. Au centre du disque chevelu, sensiblement circulaire, dont le diamètre apparent était d'environ 30 secondes de degré, la comète présentait un petit noyau pareil à une étoile de 10^e à 12^e grandeur.

La comète a été observée à Nice et à Bordeaux, et probablement ailleurs.

Cela fait déjà cinq ou six comètes télescopiques observées cette année, sans compter la grande comète de l'hémisphère austral signalée vers le milieu du mois de janvier de la présente année. On se souvient que sa queue avait 50 degrés de longueur, d'après une missive envoyée par l'empereur du Brésil à l'Académie.

Il est probable qu'un bon nombre de pronostiqueurs rapporteront à ces comètes les intenses et longues chaleurs qui ont caractérisé l'été de 1887. Cette question de l'influence de ces astres sur notre planète date de bien

longtemps ; mais pour l'éclaircir, nous serions forcés d'entrer dans des détails qui dépasseraient les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les capitaines de la Compagnie Générale Transatlantique à Marseille ont reçu l'ordre de ne manquer aucune occasion d'expérimenter l'huile, à la mer, pour apaiser les flots.

Ce n'est, en effet, que par des expériences fréquentes et répétées qu'on arrivera à utiliser pratiquement l'influence indéniable de l'huile sur une mer démontée, ainsi que le démontrent, à nouveau, les deux faits qui suivent.

Le paquebot *Abd-el-Kader* se trouvait dernièrement en rade de Sfax, par un fond de 8 mètres. Il ventait fortement, et de grosses vagues, déferlant sans cesse, rendaient dangereux, sinon impossible, le débarquement des passagers. Or, dit le *Petit Marseillais*, il a suffi de filer un peu d'huile à la mer, pour qu'au bout de deux minutes, une zone de quatre mètres de largeur, nettement démarquée, se formât le long du bord. Les vagues se brisaient sur son contour sans pénétrer en dedans, autrement que sous la forme d'ondulations à surface lisse et avec une vitesse de propagation sensiblement réduite.

« Cette puissance artificielle de l'huile, dit le capitaine Bernardouvi, joua le rôle protecteur d'une digue. »

« Les bateliers se réfugièrent dans la zone du calme, et les passagers purent débarquer facilement, aussi étonnés que satisfaits. »

Son rapport conclut à l'emploi certain de l'huile pour faciliter, par les mauvais temps, le débarquement des passagers ou le transbordement des marchandises, sur une rade.

L'autre expérience a été faite en rade de Mostaganem, où se trouvait le paquebot *Manoubia*, capitaine Cochot, par un très mauvais temps. La mer était grosse, et des lames creuses ne cessaient de déferler sur les chalands accostés au bord. A bâbord, notamment, le travail était devenu impossible sur un chaland où l'on débarquait des tuiles et que les vagues couvraient sans cesse.

Le capitaine Cochot fit alors verser à la mer, le long du bord et autour du chaland, 15 litres d'huile. Aussitôt la mer devint relativement calme sous toute la surface huilée. Les vagues cessèrent de déferler, et furent remplacées, dans la zone du calme, par une simple houle. L'expérience dura trois quarts d'heure pendant lesquels on continua le travail sans que le chaland embarquât une seule goutte d'eau.

Le capitaine conclut nettement, et avec raison, qu'on peut, en cas de mauvais temps et avec une quantité minime d'huile, obtenir une accalmie suffisante pour opérer un transbordement de passagers ou de marchandises, alors que l'opération serait impossible ou présenterait de grands dangers, sans cela.

Voilà qui est net et précis, dit le *Petit Marseillais*, à qui nous empruntons ces détails. Nous devons cependant ajouter que, si l'on en croit le *Gaulois*, toutes les expériences à ce sujet ne sont pas également concluantes :

« Les marins se préoccupent, depuis quelque temps, de l'effet calmant de l'huile sur la mer en furie. »

« Le président de la Société de secours aux naufragés, M. l'amiral de Montagnac, a ordonné à ce sujet des expériences, qui sont demeurées à demi concluantes. »

« En effet, le canot de sauvetage de Calais étant sorti par gros temps, sous le commandement du patron Delannoy, réussit, grâce au filage de l'huile, à trouver un calme relatif, dans une zone très restreinte. Au delà, la mer était démontée ; les lames redoublaient de violence. Un des hommes de l'équipage du canot fut même enlevé par un coup de mer ; fort heureusement, on put le sauver. »

« Pareil accident s'était produit en 1847. »

« A cette époque, on avait essayé de l'accalmie par l'huile pour faciliter l'embarquement en rade. Un jour, un canot chargé de passagers chavira. Tout le monde fut noyé et les dépêches furent perdues. »

« On renonça alors à ce procédé dangereux. »

On nous signale une nouvelle invention que nous recommandons à l'horlogerie artistique de Paris, certain que nous sommes qu'elle saura encore perfectionner l'objet en question. Il s'agit d'un cadran sans aiguilles.

Les heures sont indiquées par deux mouches, ou deux insectes comme on voudra, qui courent après les chiffres l'un en une heure, l'autre en douze. Le cadran étant en parchemin blanchi, on obtient l'effet annoncé au moyen de deux aiguilles invisibles mais aimantées et des deux mouches en fer qui les accompagnent.

Le *Petit Journal* annonçait dernièrement qu'au Mexique un savant, ayant prédit qu'un tremblement de terre ébranlerait Mexico, avait été poursuivi judiciairement, la catastrophe ne s'étant pas produite.

M. Humbert, à Orléans, vient d'inventer un hygromètre des moins compliqués. Son instrument joint la sensibilité à la simplicité, sa construction étant des plus faciles. Chacun sait que certaines plantes sont douées de propriétés hygroscopiques bien accentuées. Les feuilles de tabac sèches donnent déjà de bons résultats; les botanistes connaissent bien les propriétés du *stipa pennata*, graminée fort connue en France. M. Humbert a confectionné un hygromètre avec une algue très commune sur les côtes bretonnes, le *chorda filum*. La forme même de la plante, qui est celle d'une corde de 2 à 3 millimètres de diamètre, rend la construction de l'instrument très facile. La partie supérieure de l'algue est fixée sur une planchette, à l'aide d'une petite pierre; l'autre extrémité supporte un contrepoids destiné à obtenir une tension suffisante.

On peut d'ailleurs intercaler une petite poulie munie d'une aiguille à 15 ou 20 centimètres du contrepoids; on y enroule l'algue. Il est facile dès lors de comprendre le fonctionnement de l'appareil, qui est analogue à celui de Saussure. Il peut d'ailleurs être gradué par comparaison, ses dimensions rendant au moins difficile tout autre mode de graduation. Ainsi construit, cet instrument est un véritable hygromètre, et ses indications ne sont plus approximatives comme celles des hygromètres : moine à capuchon, images ou fleurs recouvertes d'une solution de chlorure de cobalt, etc. La plante est commune, la construction de l'hygromètre facile à exécuter; il peut donc rendre des services aux agriculteurs.

L'Académie des sciences, consultée par le ministre de l'instruction publique, au sujet des paratonnerres du petit lycée Louis-le-Grand, a renvoyé l'examen de la question à sa section de physique; le rapport a été fait par M. Fizeau, qui a suffisamment indiqué la solution demandée, laquelle intéresse toutes les constructions.

Il s'agit surtout de l'influence que peuvent avoir sur le fonctionnement des paratonnerres les masses métalliques de diverses natures qui entrent aujourd'hui et d'une manière toujours croissante dans les constructions nouvelles. En effet, par suite des avantages résultant le plus souvent de la substitution du fer au bois, les planchers, les toitures, les escaliers, parfois même les portes et les fenêtres, se trouvent composés de matériaux métalliques bons conducteurs de l'électricité, et présentant parfois des masses continues de dimensions importantes situées à diverses distances des conducteurs du paratonnerre, et certainement appelées à jouer un rôle plus ou moins sérieux dans les phénomènes électriques accompagnant les orages. Ces parties métalliques des constructions doivent-elles, oui ou non, être reliées par de bons conducteurs électriques avec l'appareil du paratonnerre? La même question se présente d'elle-même pour le réseau intérieur de diverses conduites d'eau, de gaz et de calorifères non expressément désignées, mais dont il faut prévoir l'existence dans les bâtiments dont il s'agit.

Les tuyaux de conduite destinés à porter l'eau, le gaz, la chaleur aux différents étages de l'édifice, doivent-ils également être mis en communication avec l'appareil du paratonnerre? La réponse à faire à ces questions n'a pas paru douteuse à la commission. Oui, il est indispen-

sable, pour réaliser de la manière la plus prudente, la meilleure préservation des effets de la foudre, d'établir de bonnes communications entre l'appareil du paratonnerre et toutes les pièces métalliques d'une certaine importance existant à l'intérieur des bâtiments.

S'il existe sur les bâtiments plusieurs paratonnerres et plusieurs conducteurs, se rendant dans des puits différents, les communications dont il s'agit devront atteindre autant que possible plusieurs des paratonnerres les plus voisins des pièces métalliques en question.

Il peut être utile de rappeler que la commission, en formulant sa réponse, a admis implicitement que le paratonnerre lui-même était établi dans les meilleures conditions de fonctionnement, conformément aux principes les plus récents approuvés par l'Académie et que, notamment, la communication avec la terre ne laisse rien à désirer, ayant lieu par l'eau d'un puits qui ne doit tarir à aucune époque de l'année.

VARIÉTÉS

Le verre mousseline

On sait les usages nombreux des verres dépolis dans l'art de construire. Plusieurs moyens ont été proposés pour enlever au verre à vitre sa transparence caractéristique, nuisible dans un certain nombre de cas. Souvent, on n'a d'autre but que de diminuer cette translucidité.

Appliquer un corps gras insoluble au moyen d'un blaireau sur une des faces du verre, après avoir incorporé dans ce dissolvant une quantité convenable d'un corps blanc ou coloré, plus ou moins opaque, craie, albâtre, sulfate de baryte, céruse, etc.;

Altérer par l'acide fluorhydrique ou les fluorhydrates, la surface du verre pour la rendre mate;

Fixer sur la feuille de verre une couche plus ou moins épaisse d'un corps vitrifiable en poudre, verre, émail, grisaille, et soumettre à des températures très basses capables de déterminer l'adhérence sans déformation du verre;

User la surface du verre sur l'une des faces soit par frottement avec un corps dur, dans les mêmes conditions que celles employées pour le dressage du verre à vitres ou du verre à glace, sans atteindre le poli des miroirs, soit, ainsi qu'on l'a fait tout récemment, par projection de sable animé d'une très grande vitesse sur la face à dépolir;

Tels sont les moyens généralement usités jusqu'à ce jour pour obtenir des verres dépolis dont l'usage est à peu près général dans un très grand nombre de circonstances.

On a fait mieux encore pour la décoration des boudoirs, vestibules, salles de bains, vérandas et autres chambres comportant un certain luxe. On a remplacé par les verres mousseline uniformément colorés, ou à plusieurs couleurs, les verres mousseline ou tulle, primitivement employés, obtenus par les procédés indiqués plus haut, unis ou à dessins variés.

Il nous paraît très intéressant de faire connaître les différents principes sur lesquels repose cette fabrication :

1° Après avoir nettoyé à sec la surface du verre, au moyen d'un chiffon très propre et d'un peu de craie, s'il y a quelques parties qui ont été graissées par les mains des ouvriers, on y étend une première couche de couleur vitrifiable, soit verte ou jaune ou bleue. Cette couleur, bien broyée, est étendue à consistance convenable avec un peu d'eau gommée; on régularise la surface avec un blaireau dans le sens de la largeur de la feuille d'abord, puis dans le sens de la longueur ensuite. On fait ainsi disparaître toutes les inégalités laissées par la brosse. On fait sécher à une douce chaleur (1);

(1) Il faut éviter, en hiver, que la couche étendue de la sorte vienne à geler, ce qui formerait des irrégularités en forme de fougères, apparaissant après la cuisson. Ces fougères, quelquefois enlacées de manière à former de véritables dessins colorés, fond sur fond, rappellent le givre de même apparence qui se dispose sur la face intérieure des vitres, lorsque, pendant l'hiver, la vapeur d'eau répandue dans les appartements vient à se congeler sur les vitres refroidies par l'air extérieur.

2° Quand toute l'eau s'est évaporée, on applique sur la feuille de verre un carton découpé ou une vignette à jour avec point de repère; on frotte avec une brosse dure pour enlever la couleur pulvérulente et dénuder les parties qui doivent être transparentes.

La vignette à jour est déplacée, mise au moyen des repères sur la partie voisine, on brosse ainsi de proche en proche, et de manière à préparer la feuille de verre sur toute ses surfaces. La feuille de verre est ainsi propre à être transformée en verre mousseline;

3° A cet effet, elle est mise sur une surface plane qui doit recevoir un châssis sur lequel on tend soit un tulle, soit une mousseline unie, brodée ou brochée; s'il y a des parties brochées, on les met en concordance avec les ornements déjà formés par le pochoir, puis on passe dans la boîte à poussière;

4° Cette boîte est hermétiquement fermée; elle renferme à la partie inférieure un réservoir, dans lequel se trouve une certaine quantité de couleur blanche en poudre impalpable et parfaitement sèche. Au moyen d'un soufflet, on fait arriver dans cette caisse de l'air qui détermine un nuage, lequel se répand uniformément dans la boîte, et vient se déposer régulièrement sur la feuille de verre qu'on a glissée lentement dans le fond par une trappe réservée sur la face antérieure de la boîte. La poussière n'adhère pas au verre, elle se dépose tout aussi bien sur le verre que sur les trames qui constituent le tulle ou la mousseline. En enlevant le châssis avec précaution, on voit apparaître les dessins que la dentelle, le tulle ou la mousseline ont réservés;

5° Il faut fixer la couleur qui n'a pris aucune adhérence; on porte alors les feuilles dans une chambre à vapeur, on injecte de la vapeur d'eau qui détrempe la gomme et fixe la poussière; on peut alors cuire au moufle pour faire adhérer la couleur ou dépolir, et la rendre mate et inaltérable;

6° La cuisson s'opère dans des mouffles en fer de forme particulière, à parois latérales inclinées de haut en bas et qui offrent de petites consoles sur lesquelles portent des plaques ou des planchers également en fer; elles sont à rebord; on les couvre de plâtre très sec, et plusieurs feuilles de verre, recouvertes également de plâtre, y sont superposées. La feuille a déjà subi l'action de la vapeur. Les planchers, ainsi chargés, sont glissés sur les tasseaux qui les maintiennent dans le moufle.

On peut, à l'aide de tours de mains particuliers, obtenir des dessins très variés en déposant deux couleurs et plus, de façon à modifier les nuances par juxtapositions ou superpositions; on fait usage de couleurs opaques ou transparentes, ou bien encore de couleurs obtenues par cémentation, telles que le jaune Jean-Cousin; il en résulte des effets remarquables, surtout par leur bon marché.

Il y a là un véritable service rendu à l'art de la verrerie et de nouveaux débouchés ouverts pour les architectes qui désirent concilier, à la fois, les exigences d'une économie raisonnée, d'une part, et les besoins d'un certain luxe, d'autre part. L'art de la vitrerie peut y puiser des effets nouveaux.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Le bureau de l'administration des pompes funèbres anciennement rue des Moneghetti, est transféré rue Grimaldi, 18.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 septembre 1887

VIAREGGIO, b. Maria-Elisa, it., c. Simonetti	sur lest.
CANNES, b. Louise Auguste, fr. c. Fauchon.	sable,
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Jeune-Eugène, fr., c. Bessy,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Deux-Sœurs, fr. c. Mangiapan,	id.
FINALE MARINA, N. S della Guardia it., Morello,	charbon

Départs du 19 au 25 septembre

NICE, brick-goëlette, Chiara, it., c. Saglietto	sur lest.
SANTO STEFANO, b. Armonia, it., c. Jaminelli,	id.

GÈNES, b. *Maria-Elisa*, it., c. Simonetti, coke.
 CANNES, b. *Louise-Auguste*, fr., c. Fauchon, sur lest.
 ID. b. *Virginie*, fr. c. Isoard, id.
 ID. b. *Reine-des-Anges*, fr., c. Fornero, id.
 ID. b. *Jeune-Eugène*, fr. c. Bessy, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Deux-Sœurs*, fr., c. Mangiapan id.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Étude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco
 8, rue du Tribunal.

VENTE SUR SAISIE

Le vendredi trente septembre courant, à huit heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de vaisselle, verrerie, caisses vides, tables bois blanc, et boiserie de hangar.

Au comptant. — 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier,
 BERTRAND.

Étude de M^e Marcellin MARS, huissier
 à Monaco, 12, rue de Lorraine

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi vingt-huit septembre courant, à deux heures du soir, jours et heures suivants s'il y a lieu, dans la villa Gabrielle, sise rue Grimaldi, n° 23, il sera procédé, par l'huissier soussigné, à la vente volontaire aux enchères publiques d'un beau mobilier de salon et chambres en bois de palissandre et acajou, salle à manger en chêne garnissant ladite villa et comprenant : lits complets, armoires à glace, toilettes, commodes, secrétaires, chauffeuses, glaces, rideaux, pendules, canapés, fauteuils, tapis, buffets, tables, chaises, suspension en bronze, cristaux, verrerie, ruolz, lingerie, batterie de cuisine, enfin d'un piano avec appliques, etc., etc.

Au comptant. — 5 % en sus des enchères.

Monaco, le 26 septembre 1887.

L'Huissier, MARS.

Étude de M^e Marcellin MARS, huissier à Monaco
 12, rue de Lorraine, 12

VENTE VOLONTAIRE

La mardi quatre octobre prochain à huit heures du matin, dans le Garde-Meuble Crovetto, il sera procédé par l'huissier soussigné, à la vente volontaire aux enchères publiques, d'une quantité de beaux meubles, consistant en lit complet en noyer sculpté, toilettes,

commodes, tables acajou, lingerie, rideaux, glaces, tables de nuit, garnitures de fenêtre, porcelaine, verrerie, buffet et ustensiles de cuisine en fer battu, etc., etc.
 Au comptant. — 5 % en sus des enchères.
 Monaco, le 23 septembre 1887.

L'Huissier,
 MARS.

Étude de M^e Marcellin MARS, huissier à Monaco
 12, rue de Lorraine

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi cinq octobre prochain à deux heures du soir et jours suivants, dans la Villa Bellevue, sise à Monaco, rue Grimaldi, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques du riche meuble de salons, chambres à coucher, salles à manger en bois d'acajou, mosaïque de Nice, bois du Nord y existant, comprenant : literie complète, armoires à glace et à linge, fauteuils Louis XV, canapés anglais, divans capitonnés, bureau à cylindre, secrétaire, buffet, glaces splendides, guéridons, chaises rembourrées, tables à jeu, lingerie, rideaux, tapis, vaisselle, cristaux, ruolz, appareils à gaz, enfin d'une certaine quantité de vins fins de Bordeaux, vin du Rhin, etc., et d'un piano.

Au comptant. — 5 % en sus des enchères.

Monaco, le 23 septembre 1887.

L'Huissier,
 MARS.

AVIS

Les créanciers du sieur JOSEPH CAYRON, restaurateur à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le onze octobre prochain, à dix heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef.
 RAYBAUDI.

ON DEMANDE
 UN APPRENTI COIFFEUR

Chez M. G. BARRAL, à Monte Carlo

OUVERT toute l'ANNÉE **LA RÉSERVE** toute l'ANNÉE
 Située sur la plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE
 LANGOUSTES ET COQUILLAGES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE A DIX CENTIMES

Collection des Œuvres les plus remarquables de toutes les littératures

RELIGION, HISTOIRE, VOYAGES, ROMANS

THÉÂTRE, POÉSIE, PHILOSOPHIE, BEAUX-ARTS

Viennent de paraître :

Florian, Les Maures de Grenade — *Sterne*, Histoire de Lefèvre. — *Marie*, Mon oncle Tobie. — *Fénelon*, Télémaque ; Dialogue des Morts. — *Long-Fellow*, Evangéline. — *Amyot*, Vie d'Alexandre. — *Cormenin*, Entretiens du village ; Les Orateurs français. — *Gæthe*, Mignon : Sous la pluie des balles.

En tout 56 volumes qui forment une collection unique.

Chacun de ces volumes est envoyé franco moyennant 15 centimes en timbres-poste, à toute personne qui en fera la demande à M. Henri GAUTIER, éditeur, quai des Grands-Augustins, 55, à Paris.

Pour paraître successivement avant le 1^{er} mai 1888 :

Joseph de Maistre, Le Pape. — *Shakespeare*, Macbeth. — *Jokai*, Le Fléau ; Le Chat blanc. — *Bret-Harte*, Récits californiens. — *Nicolas Gogol*, Veillées du hameau ; Ames mortes. — *C^o Léo Tolstoï*, Scènes de la vie russe. — *Tcepper*, Nouvelles genevoises. — *M^{me} de Staël*, Dix ans d'exil. — *Sedaine*, Le Philosophe sans le savoir. — *Henri Heine*, Les Allemands. — *Esaiè Tegner*, Frithiof. — *Aug. Thierry*, Récits des temps mérovingiens. — *Brueys*, L'Avocat Patelin ; Les Poètes contemporains de l'Allemagne. — *A. Colnet*, Lettres à mon voisin. — *Carlyle*, Les hommes de la Révolution française ; Les Chansonniers français (Desaugiers, Gouffé, Nadaud, Béranger, etc.) — *Hoffmann*, Les Frères de Sérapion. — *Tacite*, Vie d'Agricola. — *Alfred Tennyson*, Idylles et petits Poèmes ; Contes chinois. — *Mark Twain*, La Grenouille sauteuse ; Le Vol de l'Éléphant blanc, etc. — *Dancour*, Les Bourgeoises de qualité. — *Hérodote*, Les Egyptiens, préface de P.-L. Courier. — *Ch. Dickens*, Pickwick ; Les Satiriques français des XVIII^e et XIX^e siècles. — *Thackeray*, Les Snobs. — *Duc de Broglie*, Madame Swetchine ; Le Père Lacordaire ; Poèmes de l'Inde. — *Etienne*, Brueys et Palaprat. — *Andersen*, Contes choisis. — *Jules Simon*, Opinions et Discours.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-séance ; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années ; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur ; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux ; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs ; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnés, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an. 6 mois. 3 mois
 Edition simple (sans gravure coloriée) . . . 14 > 7 50 4 >
 Edition avec gravure coloriée 26 > 15 > 8 >

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 42, 9^{me} année :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette hérauldique*, par H. Gourdon de Genouillac. — *Les trois séries de la baronne*, par Louise Morillot. — *La Vie des Eaux* ; *Femmes au Casino 1^{re} série*, dessin de G de Billy, légendes de Vlan. — *Dessin original* de Harpignies. — *Femme Louis XIII*, dessin original de Morlon. — *Les Maris me font toujours rire*, par Bouf-Bouf. — *A la Mer*, croquis d'après nature, par Felix Fournery. — *Chronique mondaine*, par Montjoye. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1887